

Demande de dérogation – Service de traiteur non autorisé

CONTEXTE

Conformément à la [Politique no 15](#) de l'UQAM sur l'approvisionnement, toute demande pour des services de traiteurs alimentaires ou de l'alcool, peu importe sa valeur, doit se faire auprès de «[Caravane](#)» ou «[Saltimbanques](#)», ou encore parmi la [liste des fournisseurs autorisés](#) par les *Services alimentaires*.

Tout achat en dehors de ce cadre doit être approuvé au préalable par les *Services alimentaires*, sans quoi les *Services financiers* ne procéderont pas au remboursement. Les cartes de crédit (personnelles ou professionnelles) ne peuvent en aucun cas être utilisées à cette fin.

DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Unité :

Courriel :

Téléphone :

Numéro de réquisition d'achat :

Date :

SERVICE DE TRAITEUR NON AUTORISÉ RECHERCHÉ (joindre annexe, si nécessaire)

Type de menu, produits, demandes spéciales, fournisseur suggéré, etc. :

JUSTIFICATIF (joindre annexe, si nécessaire)Décrire en quoi ni Caravane, ni Saltimbanques, ni aucun des traiteurs autorisés ne répondent aux besoins :**RECOMMANDATION** (section réservée aux *Services alimentaires*)

Un traiteur autorisé peut répondre aux besoins énoncés :

 Oui. Précisions : NonLes *Services alimentaires* offriront leur assistance pour cette requête : Oui Non Sous conditions

Commentaires :

DÉCISION (section réservée aux *Services alimentaires*)

Le recours exceptionnel à un traiteur non autorisé est approuvé :

 Oui Non Sous conditions

Commentaires :

SIGNATURES (*)

Demandeur

Services alimentaires

(*) : L'envoi par courriel du formulaire électronique fait foi de signature.